

Je veux présenter des instances à l'honorable ministre de la Défense nationale ce soir pour qu'il n'abandonne pas toutes les traditions des différentes unités. Ainsi, je parle des Princess Louise Dragoon Guards qui ont une si grande réputation dans cette communauté que vous et moi représentons, monsieur le président. J'espère qu'une partie de cette tradition qu'on nous a rappelée hier sur la colline du Parlement sera sauvegardée, sans quoi les 100 prochaines années ne répondront pas à nos espérances.

L'hon. M. Hellyer: Monsieur le président, je devrais, je crois, répondre immédiatement à ces deux suggestions, et j'aimerais m'occuper d'abord de la première. Le ministre associé et moi-même avons tous deux dit à maintes reprises, au point où cela devrait être clair pour quiconque veut nous écouter ou nous croire, que nous n'avons nullement l'intention de supprimer la tenue régimentaire. Elle sera conservée. D'ailleurs, cet objectif n'a pas varié depuis qu'on a songé à établir une force unifiée.

L'hon. M. Churchill: Non, vous avez changé d'idée.

L'hon. M. Hellyer: Rien n'a changé à cet égard, et je peux le prouver à l'honorable représentant.

M. McIntosh: Puis-je poser une question au ministre?

L'hon. M. Hellyer: Certainement.

M. McIntosh: Le ministre a fait cette même déclaration à la Chambre à maintes reprises, mais la première fois, il a dit qu'on n'effectuerait aucun changement tant que l'unification ne serait pas réalisée. Il a bien dit «tant que». Que veut-il dire par là? Il a déclaré qu'il n'y aurait pas de changement.

L'hon. M. Hellyer: Je regrette, mais je n'ai pas bien saisi cette question, monsieur le président. Toutefois, dès le début, il a été annoncé que le système des régiments demeurerait en vigueur et qu'on conserverait la tenue régimentaire. Cette politique n'a jamais varié.

Je signale à mon honorable ami qu'en examinant la tenue régimentaire d'il y a 20 ou 30 ans, il verra qu'on y a apporté des changements depuis lors, et je ne voudrais pas lier les générations futures aux détails minutieux de cette tenue. Toutefois, la couleur, l'apparat et la tradition seront conservés. D'ailleurs il

n'y a pas de raison de les changer. Fort consciemment, nous en sommes venus à la conclusion qu'on porterait toujours, lors de cérémonies comme celle à laquelle nous avons eu le plaisir d'assister hier sur la colline, des uniformes aux couleurs aussi variées, qui ajoutent au piquant des spectacles militaires de ce genre.

M. Winch: Monsieur le président, puis-je poser une question pour obtenir des éclaircissements. Les députés à ma droite ont peut-être compris la chose différemment, mais j'ai cru comprendre au comité de la défense et à la Chambre, lorsque le ministre a parlé d'un uniforme commun, qu'il faisait simplement allusion à la tenue de ville et non à la grande tenue traditionnelle. Est-ce exact?

L'hon. M. Hellyer: C'est tout à fait exact. La nouvelle tenue de service ou tenue de ville peut se comparer à l'uniforme que les membres des trois services portent en été et en hiver et elle remplace un certain nombre d'uniformes. Toutefois, elle ne remplace pas la tenue de cérémonie de régiment, lorsque aucun changement n'est envisagé.

L'hon. M. Churchill: Puis-je poser une question à ce sujet au ministre. Le ministre reconnaît maintenant l'importance de l'uniforme distinctif de régiment. Pourquoi ne manifeste-t-il pas le même intérêt à l'égard de la Marine royale du Canada et ne permet-il pas à ses membres de conserver leur uniforme, afin de les distinguer des aviateurs et des soldats?

L'hon. M. Hellyer: En ce qui concerne les cérémonies, si la chose est jugée souhaitable, je ne vois pas pourquoi ils ne pourraient pas le faire.

• (8.40 p.m.)

L'hon. M. Churchill: Le ministre reste dans le vague. «Si la chose est jugée souhaitable», dit-il.

L'hon. M. Hellyer: Il y a une question de frais en cause. Mon ami comprendra que, sauf pour les Canadian Guards, les uniformes de parade sont achetés par les régiments eux-mêmes, avec leurs propres fonds. Ils ont jugé souhaitable d'avoir un uniforme de parade; voilà à quoi je pensais.

Je dirai maintenant quelques mots du quartier général de la défense et de ce que le ministre des Travaux publics a à voir dans cette question.